

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS « UNIMED »

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société Unité de Fabrication de Médicaments « Unimed » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 23/05/2017, a décidé d'augmenter le capital de la société de **2.750.000 DT** pour le porter de **29.250.000 DT** à **32.000.000DT** et ce, par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement.

Cette augmentation est réalisée par la création de **2.750.000 actions nouvelles** d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires au prorata de leurs participations à raison de **11 actions nouvelles** pour **117 actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement des nouvelles actions conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des nouvelles actions gratuites :

Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du **1^{er} janvier 2017**.

Cotation en bourse :

Les anciennes actions « Unimed » seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **04/08/2017**.

Les nouvelles actions gratuites seront négociables en bourse à partir du **04/08/2017** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **04/08/2017**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris par Tunisie Clearing à partir du **04/08/2017**.